



Les expositions des salariés aux produits chimiques cancérogènes

En moyenne en 2017, 11 % des salariés, soit 2,7 millions de personnes, sont exposés à au moins un produit chimique cancérogène. Les cancérogènes les plus courants sont les gaz d'échappement diesel, les fumées de soudage, les huiles minérales entières, les poussières de bois et la silice cristalline. Les expositions à ces produits cancérogènes s'avèrent plus répandues chez les hommes, les jeunes, les ouvriers, les salariés du secteur de la construction et ceux des établissements de petite taille.

L'exposition à au moins un produit chimique concerne 32 % de l'ensemble des salariés suivis par les médecins du travail et de prévention en France (graphique 1), soit 8 millions de salariés. Ces estimations résultent de l'enquête Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer) de 2017, qui recense les expositions des salariés à 94 produits chimiques au cours de la dernière semaine travaillée ([encadré 1 en ligne](#)). Pour chaque salarié enquêté, le médecin du travail repère, au cours de la dernière semaine travaillée, les expositions directes à certains produits comme l'amiante, les expositions aux produits générés par le processus de travail comme les fumées dégagées par la métallurgie, et les expositions indirectes liées aux pollutions dans l'environnement proche du poste de travail.

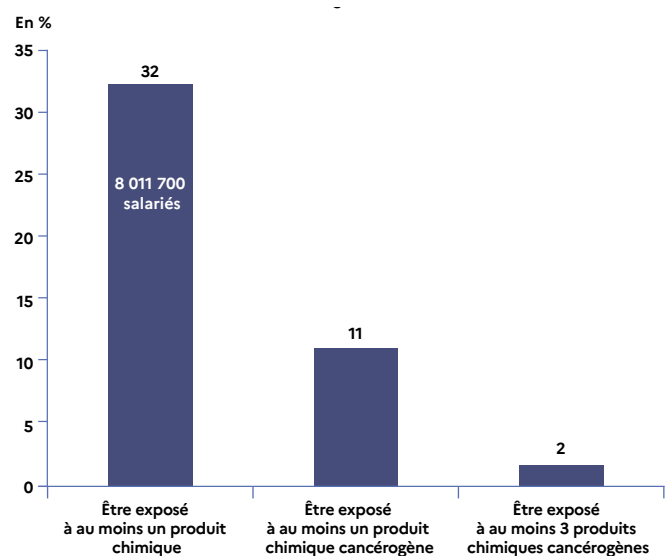
Un salarié sur dix exposé à au moins un produit chimique cancérogène

En moyenne en 2017, 2 730 000 salariés, soit 11 % d'entre eux, sont exposés à au moins un produit chimique cancérogène au cours de la dernière semaine travaillée (graphique 1). Cela correspond à 4 500 000 situations d'expositions, du fait de la multi-exposition d'une partie de ces salariés (tableau 1) [1], [2].

Parmi ces 94 produits chimiques, 28 sont classés cancérogènes avérés ou probables par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) et/ou par l'Union européenne ([encadré 2 en ligne](#)) [3]. Les cinq produits chimiques cancérogènes auxquels les salariés sont les plus exposés en 2017 sont, par ordre décroissant, les gaz d'échappement diesel, les fumées de soudage, les huiles minérales entières, les poussières de bois et la silice cristalline ([tableau A en ligne](#)).

L'enquête Sumer montre également que les expositions aux gaz d'échappement diesel touchent le plus grand nombre de salariés, que celles à la silice cristalline et à l'amiante sont parmi les plus dangereuses, et que l'exposition au formaldéhyde est présente dans de nombreux secteurs ([Éclairage en ligne](#) pour un zoom sur ces expositions).

GRAPHIQUE 1 | Effectifs et pourcentages de salariés exposés au risque chimique au cours de la dernière semaine travaillée en 2017



Lecture : en moyenne en 2017, 32 % des salariés sont exposés à au moins un produit chimique au cours de la dernière semaine travaillée, ce qui représente 8 millions de salariés.

Champ : ensemble des salariés ; France hors Mayotte.

Source : DGT-Dares, enquête Sumer 2017.

Des expositions plus fréquentes pour les ouvriers et dans la construction

Les ouvriers représentent plus des deux tiers des salariés exposés à au moins un agent cancérogène chimique, alors qu'ils ne constituent que 29 % de l'ensemble des salariés (tableau 2) [4]. Les ouvriers qualifiés sont davantage exposés que les non qualifiés (35 % contre 17 %). Parmi les quatre grands secteurs d'activité, celui de la construction est le plus concerné, avec 36 % de ses salariés exposés, suivi de l'industrie (18 %), de l'agriculture (12 %) puis du tertiaire (8 %).

TABEAU 1 | Fréquence d'exposition en 2017 selon la liste retenue

	Salariés exposés à au moins un produit chimique cancérigène		Situations d'expositions à un produit chimique cancérigène
	Nombre	En %	Nombre
Substances classées par le CIRC en groupe 1 et 2A	2 688 400	11	4 454 700
Substances classées par l'Union européenne en catégorie 1A et 1B	756 500	3	1 970 000
Combinaison des deux listes retenues	2 733 300	11	4 499 600

Lecture : en 2017, 2 733 300 salariés sont exposés à au moins un produit chimique cancérigène classés par le CIRC en groupe 1 et 2A ou par l'Union Européenne en catégorie 1A et 1B (soit 11 % d'entre eux) ; cela représente 4 499 600 situations d'expositions.

Champ : ensemble des salariés ; France hors Mayotte.

Source : DGT-Dares, enquête Sumer 2017.

Les hommes et les jeunes davantage exposés

Neuf salariés sur dix exposés à au moins un agent chimique cancérigène sont des hommes ; 19 % d'entre eux sont concernés par ce risque, contre 3 % des femmes salariées. La part de salariés exposés décroît avec l'âge : elle est supérieure ou égale à 12 % pour les moins de 39 ans, alors qu'elle est de 8 % pour ceux de 60 ans ou plus. Les intérimaires et les agents à statuts (SnCF, industries électriques et gazières, etc.) sont particulièrement touchés (respectivement 20 % et 17 %) ; viennent ensuite les apprentis et stagiaires (13 %), qui sont davantage concernés que les salariés en contrat à durée indéterminée (11 %). Apprentis et intérimaires sont essentiellement des jeunes ouvriers, travaillant dans les secteurs les plus exposants et les activités qui leur sont confiées présentent souvent des risques.

Les salariés des très petits établissements davantage concernés

Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 %, contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements.

TABEAU 2 | Profil des salariés exposés en 2017 aux agents chimiques cancérigènes lors de la dernière semaine travaillée

	Effectifs	En %
Ensemble	2 733 300	11,0
Catégorie socio-professionnelle		
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	118 200	2,8
<i>Professions intermédiaires</i>	366 000	7,3
<i>Employés administratifs (public/privé)</i>	33 100	1,0
<i>Employés de commerce et de service</i>	295 300	5,3
<i>Ouvriers qualifiés</i>	1 552 800	34,8
<i>Ouvriers non qualifiés/agricoles</i>	367 900	16,7
Sexe		
<i>Hommes</i>	2 362 600	18,9
<i>Femmes</i>	370 700	3,0
Statut*		
<i>Apprenti, stagiaire</i>	47 800	13,4
<i>Intérimaire</i>	133 000	19,8
<i>CDD</i>	132 100	7,8
<i>CDI</i>	1 866 400	10,6
<i>Agent à statut</i>	78 600	17,1
<i>Fonctionnaire</i>	472 000	11,8
Taille d'établissement*		
<i>1 à 9 salariés</i>	833 400	13,4
<i>10 à 49 salariés</i>	765 200	12,7
<i>50 à 199 salariés</i>	496 000	8,1
<i>200 à 499 salariés</i>	171 200	8,6
<i>500 salariés ou plus</i>	465 100	10,5
Secteur d'activité		
<i>Agriculture</i>	37 600	11,9
<i>Industrie</i>	582 600	18,3
<i>Construction</i>	493 300	35,7
<i>Tertiaire</i>	1 619 800	8,1

* En raison de la non-réponse, la somme des modalités diffère du total.

Lecture : en 2017, 35 % des ouvriers qualifiés sont exposés à au moins un produit chimique cancérigène lors de la dernière semaine travaillée.

Champ : ensemble des salariés ; France hors Mayotte.

Source : DGT-Dares, enquête Sumer 2017.

Dans 56 % des situations d'exposition qui concernent des établissements de moins de 10 salariés, il n'y a pas de protection collective mise à disposition, contre 48 % pour l'ensemble des établissements ([graphique A en ligne](#)). ●

**Élodie Rosankis (Dares),
Martine Léonard (médecin inspecteur du travail, Dreets Grand Est)**

Pour en savoir plus

- [1] Laffon D., Pillière F., Campo P., Meyer J.P. (2012), « [Risques liés aux multiexpositions](#) », *Références en Santé Travail* INRS, n° 131, septembre.
- [2] Fréry N., Moisan F., Schwaab Y., Garnier R. (2017), « [Expositions des salariés à de multiples nuisances cancérigènes en 2010](#) », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* 13, juin.
- [3] CIRC, coll. [Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérigénicité pour l'homme](#).
- [4] Havet N., Penot A., Morelle M., Perrier L., Fervers B. (2014), « [Inégalités d'exposition aux agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques \(CMR\) en milieu professionnel en France](#) », *Working Paper du GATE Lyon Saint-Etienne*, n°37, décembre.

Directeur de la publication

Michel Houdebine

Directrice de la rédaction

Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction

Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes

Valérie Olivier, Bruno Pezzali

Mise en page

Drapeau Blanc

Réponses à la demande

dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse

Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

